

Institut

de France

Académie ~~Royale~~

des Beaux Arts



Paris, le 3 Décembre 1849

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur,

L'Académie m'a chargé de vous donner connaissance d'une décision qu'elle vient de prendre au sujet de M. de Courjon, et des motifs qui l'ont déterminée à cette décision.

Vous savez que M. de Courjon, qui avait remporté au dernier concours le second prix de passage historique, avait formé auprès du ministre de l'intérieur une demande tendante à obtenir la pension vacante au concours de 1848. Le ministre consulta l'Académie sur cette demande, avant d'y faire droit, et l'Académie, après avoir renvoyé à l'enamen préalable d'une commission les questions soulevées par la demande de M. de Courjon, fut d'avis que le ministre accordât à ce jeune artiste, en raison des preuves de talent qu'il avait données, le second annuité qui restait à courir sur la pension laissée vacante au concours de 1848. Le ministre, adhérant à la proposition de l'Académie, prit une décision dans ce sens, dont il donna connaissance à l'Académie, et dont vous êtes certainement informé, Monsieur le Directeur. Mais vous serez sans doute bien aise de connaître les raisons qu'a usé l'Académie pour prêter son appui à la demande de M. de Courjon, avec la restriction qu'elle y a mise; et c'est à cet effet qu'elle m'a chargé de vous adresser la copie de la lettre que j'en ai écrite en son nom au ministre; vous trouverez cette copie ci-jointe.

Du moment que M. de Lurion s'est appelé à y voir  
 pendant des années d'avantage de la mission de Rouen  
 et qu'il avait aussi des obligations à remplir, l'Académie  
 avait à déterminer, quel devait être, ce des travaux du  
 pensionnaire payé par elle, que vous avez, Monsieur le Directeur  
 à lui demandé, pendant ces deux seuls années. Or, l'Académie  
 voulant poursuivre à ce jeune artiste, dont le talent du portrait  
 avait beaucoup d'avenir, tous les moyens de perfectionner ce  
 talent à la grande école de la nature, a décidé qu'il ne serait  
 tenu qu'à remplir les obligations d'un premier nommé  
 de la mission, afin qu'il pût employer le plus de temps possible  
 à des études utiles, et remplir son poste utile de la manière  
 la plus fructueuse pour son avenir. Telle est, Monsieur le  
 Directeur, la décision que l'Académie a prise au sujet de M.  
 de Lurion, relativement à ses deux années de mission, et qu'elle  
 m'a en charge de vous communiquer.

L'Académie a entendu dans sa dernière séance la lettre  
 que vous m'avez fait l'honneur de lui adresser, en date du 14  
 novembre, et elle s'en pressera, comme vous le pouvez en droit, et  
 Monsieur le Directeur, d'acquiescer après la révision de la demande  
 que vous avez faite d'une prolongation de trois années de mission  
 au pensionnaire, l'obtention au 31 décembre 1819, de-  
 mande dont elle a reconnu la justice et la convenance.  
 Après, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute  
 considération et de mes sentiments dévoués,  
 Raoul-Rochette

M. de Lurion m'a écrit par la poste que vous avez  
 fait de lui. Garnier, et qui a été fort finie de celle de  
 M. Granet. Voilà donc des places vacantes de peintre, aussi  
 qu'un certain des changements de l'Académie, et  
 je n'ai pas besoin de vous dire combien je desirerais qu'ils vous soient  
 favorables.

Vous m'obligez beaucoup de dire à mon ami Visconti  
 que je ne suis d'aucun de l'Académie au vu qu'il n'a été  
 tenu que par M. le D<sup>ns</sup> de l'Académie correspondant de  
 votre Académie, et de l'Académie de Paris, les deux offices qu'il a rendus  
 à votre cause, pendant ces circonstances si difficiles, et que je tra-  
 vaillerais de tout mon pouvoir à l'accomplissement de ce vœu.  
 J'ai déjà proposé le vœu à cette élection, pour laquelle il fallait  
 peut-être une vacance, qui vient d'avoir lieu par la mort de M.  
 Destain, et je ne pourrais rien pour le succès que je desirerais plus  
 que personnel, en raison de l'ancienneté et cordiale amitié qui m'attache  
 à M. Visconti; mais vous pourriez lui dire qu'un tel vœu affecte  
 de servir lui-même la cause, serait de lui écrire une lettre sur les décou-  
 vertes récentes faites à Rome de peintures antiques et de statues, découvertes  
 dont on possède beaucoup à l'Académie, et sur lesquelles on s'agite  
 de n'avoir point de renseignements échangés de nos correspondants de  
 Rouen.

Je vous prie aussi de dire à M. Caubert, que je n'ai pas répondu à  
 la dernière lettre, dont j'ai vu comme l'envoi à l'Académie, par  
 ce que je n'avais rien d'appréhensible à lui mander. L'impression pour cette  
 par cette lettre a été de plus fatiguée au sein d'une correspondance, comme  
 la votre, ou le sentiment et l'honneur français trouvent toujours

autant d'échos qu'il y a de lecteurs, et on te patriotisme  
doit être toujours tout le distancé d'opinion. Or, la lettre  
de M. Canina, en cherchant à relever sa conduite au départ  
de l'armée française, blessait tous ces sentiments de l'étranger  
et elle a produit un très-fâcheux effet, malgré toute la peine que  
je me suis donnée pour l'adoucir. Voilà pourquoi je n'ai pas répondu  
à M. Canina, & qui se voyant de trouver mes excuses, en lui  
renouvelant toute les assurances de mon attachement.